

Avis de constitution

SOCIETE « SOCIETE DE CONSTRUCTION NESHER » en abrégé « S.C.N »

Siège ABIDJAN, COCODY, ANGRE 7eme TRANCHE,
NON LOIN DE LA CLINIQUE FATIMAH, VILLA 6, ILOT 295,
Lot 00, Ilot 295

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 06 Fév 2024, et enregistrés au CEPICI le 20 Fév 2024, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « SOCIETE DE CONSTRUCTION NESHER » en abrégé « S.C.N »

Objet : BTP, ENTRETIEN LOCAUX ET ESPACE VERT ET CREATION D'ESPACE VERT , LOTISSEMENT ET VENTE DE TERRAIN,
ETUDE ET REALISATION DE TRAVAUX BATIMENT ET TRAVAUX PUBLICS ,
LOCATION ET VENTE DE VEHICULE ET ENGIN,
GENIE CIVIL ,
TRANSPORT ET LOGISTIQUE ,
DIVERS.

Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.
- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.
- la prise en location gérance de tous fonds de commerce.
- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée
- et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement

Capital 1,500,000 F CFA divisé en (150.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 150 intégralement

souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social ABIDJAN, COCODY, ANGRE 7eme TRANCHE,
NON LOIN DE LA CLINIQUE FATIMAH, VILLA 6, ILOT 295,
Lot 00, Ilot 295

Dirigeant(s) M KONAN YAO RICHARD (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2024-B13-03233 du 12/04/2024 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°20451/GTCA/RC/2024 du 12/04/2024

